Cleizé
Beaujolais

LÂCHER DE CARTABLES !

L'ABC du périscolaire

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, COMMENT ÇA S'ORGANISE ?

	En maternelle	En élémentaire
Accueil du matin	**de 7h30 à 8h20** = zen'attitude	
Accueil du midi	**de 11h20 à 13h20**	
Accueil du soir	**16h30 - 17h** = goûter sorti du sac	
	À partir de 17h place au jeu ! *Départs à partir de 17h*	**17h-17h30** c'est l'heure des devoirs **À partir de 17h30** place au jeu ! *Départs à partir de 17h30*
Taux d'encadrement	*1 agent pour environ 15 enfants*	*1 agent pour environ 20 enfants*

S'AMUSER À LA GARDERIE, C'EST CHOUETTE !

Les espaces ludiques, c'est quoi ?

Qu'elle soit dédiée à la détente, aux devoirs ou au jeu, chaque partie de la salle périscolaire a une fonction bien identifiée et une ambiance distincte selon l'activité.

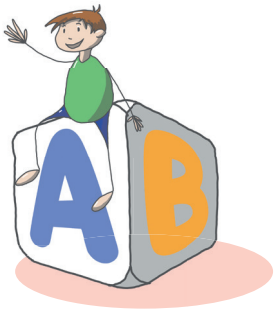

Dans le coffre à jouets, on trouve : des playmobils, des légos, des batteries de cuisine, des malettes de docteurs, des panoplies de marchands, des jeux de sociétés ou des puzzles. Et bien sûr, des livres pour le coin lecture.

Le matin, les enfants sont accueillis avec une musique douce et des lumières apaisantes pour aborder la journée de classe en toute *zénitude*.

Le temps de cartable, c'est quoi ? C'est une étude surveillée sans être dirigée. En termes *moldus* cela signifie que l'enfant peut faire ses devoirs sans y être obligé.

Notre engagement qualité : favoriser le bien-être des enfants grâce à une charte d'encadrement partagée par tous les agents et fondée sur la bienveillance, l'écoute et la coopération.

Vous pouvez faire connaissance avec les agents dans les écoles, en personne ou par le biais des trombinoscopes affichés aux entrées.

Manger bio et local, c'est bon !

Gleizé a fait le choix d'une cuisine centrale pour sa restauration scolaire. Depuis les fourneaux basés à Chervinges, **400 repas quotidiens sont acheminés en liaison chaude dans les 5 cantines municipales.**

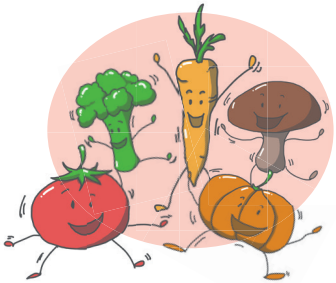

Le temps des cailloux dans les épinards et de la viande dure comme du caoutchouc, c'est fini !

La priorité est désormais d'offrir des menus qualitatifs privilégiant les principes de l'équilibre alimentaire, la saisonnalité des produits et les circuits courts. Choux blancs, haricots verts, pommes de terre violettes, poivrons rouges, courgettes jaunes, oranges, mandarines, frambroises... dans l'assiette, les enfants en voient de toutes les couleurs.

Des repas à thème avec des animations et décorations sont régulièrement proposés.

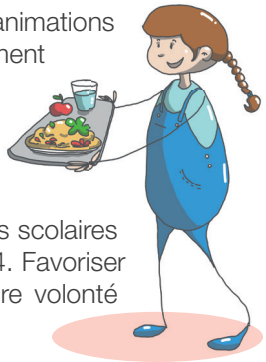

Le passage en self, un projet servi sur un plateau !

À la demade des enfants, le passage en self des restaurants scolaires des écoles élémentaires va être déployé entre 2023 et 2024. Favoriser l'autonomie, sensibiliser au tri et à l'anti-gaspi, tel est notre volonté dans ce projet qui va faire bouger les cantines.

Pour toute question

Valérie Thevenet coordinatrice du service périscolaire, est à votre disposition

serviceperiscolaire@mairie-gleize.fr ou 06 24 08 07 36

EN PRATIQUE

S'INSCRIRE

1. Le dossier d'inscription aux services périscolaires (garderie et cantine) est disponible :

- en ligne sur **www.mairie-gleize.fr** (rubrique vos démarches)
- dans les cartables en juin

Il doit être complété et déposé au service scolaire au plus tard mi-juillet pour la rentrée suivante. Les inscriptions en cours d'année sont possibles sous réserve de disponibilité.

2. Après inscriptions, chaque famille reçoit les codes de connexion à l'espace famille pour effectuer ses réservations et réglements.

ATTENTION !!

- Les inscriptions aux services périscolaires ne sont pas reconduites d'une année à l'autre.
- Toute réservation ou modification doit se faire **48h avant le jour concerné.**

TARIFS ET RÉGLEMENT

- Périscolaire du matin : forfait de 1€ par enfant
- Périscolaire du soir : forfait de 1.50€ par enfant
- Repas : 4.20€ (enfant domicilé à Gleizé)

En fin de mois, vous êtes averti par courriel lorsque la facture est disponible dans votre espace afin d'effectuer votre réglement

> en ligne sur le portail famille
> à la mairie par chèque ou espèces (avec l'appoint)

SI BESOIN, JE CONTACTE...

le service scolaire

servicescolaire@mairie-gleize.fr ou au 04 74 65 83 39

à la Mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
(sauf le mercredi après-midi)